#### **BILAN BISANNUEL LAUBAPRO**



**Titre de l'action :** Structuration de la filière nationale lauzes à partir de l'association des Artisans Lauziers Couvreurs

Nom du/ de la chargé-e de l'action, fonction occupée et structure porteuse: association ALC et ses membres bénévoles, avec l'appui d'un agent de développement recruté dans le cadre du programme en mars 2021, puis d'une animatrice de filière recrutée en fin du programme (à l'automne 2022).

#### Présentation de la structure porteuse

L'association a été initialement créée en 2013 par des artisans des départements de la Lozère et de l'Aveyron sous le nom de « ALC - Artisans Lauziers Calcaire », avec pour objectif de réunir les professionnels de la couverture en lauze calcaire, de l'extraction à la pose, afin de sauvegarder et de pérenniser le savoir-faire de ces artisans.

En 2018, l'association s'est ouverte à tous les couvreurs de lauzes naturelles, quelles que soient les origines géologiques des matériaux. L'association conserve le sigle ALC, mais s'appelle désormais « Artisans Lauziers Couvreurs » et a dorénavant une représentation à l'échelle nationale.

L'association est aujourd'hui reconnue pour son action en faveur du développement et de la structuration de la filière de la couverture en lauzes naturelles. Elle comporte une trentaine de membres artisans et une dizaine de membres bienfaiteurs, répartis dans 7 départements (Aveyron, Isère, Lot, Lozère, Haute-Loire, Saône-et-Loire, Dordogne). La lauze est présente dans près de 50 départements en France.

Sous l'impulsion de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie, Lozère, et grâce au programme Laubapro (Lauziers Bâtisseurs Professionnels), l'association a recruté début 2021 un agent de développement et fin 2022 une animatrice de filière. Avec l'appui des artisans membres et du réseau mis en place, leur mission est de développer, structurer et dynamiser la filière de la couverture en lauzes naturelles à l'échelle nationale, avec pour objectifs de :

- Regrouper les différents acteurs de la filière en vue de son développement;
- Sauvegarder et mettre en avant les savoir-faire artisanaux liés à la couverture en lauzes ;
- Valoriser et représenter la profession de lauzier-couvreur ;
- Mettre en place des actions de formation et de professionnalisation permettant de transmettre et qualifier le savoir-faire de couvreur lauzier (deux formations ont vu le jour en 2021 : CQP Couvreur Lauzier Calcaire, CQP Couvreur Lauzier Schiste);
- Veiller en amont aux sources d'approvisionnement en matériau lauze tant sur les plans quantitatifs que qualitatifs ;
- Sensibiliser les maîtres d'œuvre, architectes, pouvoirs publics et donneurs d'ordre;
- Participer au développement qualitatif de la filière lauzes naturelles (création de règles professionnelles, d'une charte de qualité, travaux de recherche scientifique).

#### Résumé de l'action

L'association ALC inscrit son action au sein d'une dynamique collective et inter-partenariale menée depuis plusieurs années autour de la filière pierre grâce aux programmes LAUBAMAC et LAUBAPRO.

Dans le cadre du programme LAUBAPRO, avec l'appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Occitanie, l'association a porté une fiche action autour de buts communs : la structuration de la filière en regroupant des artisans de toute la France ; le développement et la promotion de la filière de couverture en lauzes naturelles ; la qualification du métier de Couvreur Lauzier.

Dès le mois de mars 2021 et au cours des 24 mois d'actions inscrits au programme LAUBAPRO, l'agent de développement puis l'animatrice de filière ont travaillé à l'atteinte des objectifs fixés dans la fiche action, à savoir :

# La formation et la qualification au métier de Couvreur Lauzier



CQP Couvreur Lauzier : évaluations schiste de juin 2022

ALC et la FFB de la Lozère ont déposé ensemble auprès des CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, les deux qualifications de couvreur lauzier créées sous LAUBAMAC en tant que certificats de qualification professionnelle (CQP) Couvreur Lauzier Calcaire et Schiste. Ces deux qualifications ont été reconnues en octobre 2021.

En parallèle, ALC a travaillé sur l'ingénierie pédagogique et l'organisation logistique en vue de développer des sessions de formation visant l'obtention de ces deux qualifications dès 2022. Pour ce faire, un partenariat a été noué avec la CMAR Occitanie, et son Campus des métiers et de l'Artisanat de la Lozère, qui a accepté de recevoir ces premières formations qualifiantes au métier de lauzier (les seules en France à ce jour).

Le dispositif Innov'Emploi déployé par la Région Occitanie a été sollicité et obtenu. Cette subvention et cet accompagnement ont permis de supporter une partie des dépenses relatives au lancement de ces deux formations. Des formateurs ont été sélectionnés, et ont passé les évaluations des CQP en octobre 2021, puis suivi une formation de formateurs en novembre 2021. Les membres d'ALC et leur agent de

développement ont préparé tous les supports de formation et d'évaluation. L'organisation logistique et administrative ainsi que la communication et le recrutement des stagiaires ont été assurés conjointement par ALC et par la CMAR Occitanie, Lozère.

La première session de formation a démarré en janvier 2022, et s'est terminée par des évaluations en juin 2022, permettant de qualifier 4 lauziers schiste et 3 lauziers calcaire. La seconde session de formation est en cours, elle a débuté en octobre 2022, avec un effectif de 5 lauziers schiste, et 2 lauziers calcaire. A ce jour, 21 personnes (dont les formateurs) ont obtenu un CQP Couvreur Lauzier.

Ce premier travail de développement et de mise en place de formations qualifiantes a permis de mettre en exergue certaines difficultés, notamment en termes de recrutement de stagiaires (prérequis exigeants, matériaux non représentés au sein de la formation), et donc la nécessité d'évoluer pour rendre encore plus attractives ces formations et ces métiers.

Des lauzeurs de phonolite se sont rapprochés d'ALC. Nous avons alors constitué un groupe de travail pilote autour de ce matériau et savoir-faire spécifique, que l'on retrouve dans quatre départements du Massif Central : Ardèche, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme. La carrière du Pertuis (la dernière qui extrait encore de la phonolite) a rejoint ce groupe de travail d'où sont ressortis deux objectifs, qui seront portés au sein du prochain programme :

- La création d'un référentiel technique de pose de lauzes de phonolite, intégrable au référentiel de formation et d'évaluation du CQP Couvreur lauzier schiste. Ce premier travail permettra à court terme d'intégrer au parcours de formation des lauzeurs de ces départements, souhaitant continuer à pratiquer ce savoir-faire spécifique, à assurer sa transmission, et à garantir la pérennisation du marché.
- Le développement du marché de la lauze de phonolite.
  Pour ce faire, ALC va étudier le marché de la couverture en lauze de phonolite et identifier et mettre en valeur les professionnels dans les quatre départements concernés.

Par ailleurs, les membres ALC ont entamé une réflexion autour des prérequis pour se former et passer un CQP, en tenant compte des personnes intéressées par le métier de lauzier mais ne répondant pas aux exigences de base. De cette réflexion pourrait naître rapidement une prochaine action d'ingénierie de formation, ouvrant la voie au métier de lauzier à ce public par la création de CQP de niveau 1.



CQP Couvreur Lauzier : formation théorique en géologie (janvier 2022)

# La ressource et l'approvisionnement en lauzes, un enjeu primordial



Groupe de travail pilote en visite à la carrière de Saint Julien du Tournel (février 2022)

Le sujet de l'approvisionnement en lauzes est un enjeu important, tant sur l'aspect qualitatif, quantitatif qu'en termes de structuration de la filière en circuits courts. Cet enjeu dépasse largement la profession des Couvreurs Lauziers, car de la pérennité et de la qualité des sources d'approvisionnement dépend aussi la pérennité du patrimoine bâti actuellement couvert en lauzes. C'est la raison pour laquelle l'association ALC s'est investie pleinement sur ces questions, durant toute la durée du programme LAUBAPRO.

En premier lieu en participant à des groupes de travail sur plusieurs actions menées par d'autres porteurs de projet (PnR des Causses du Quercy, PnR des Grands Causses, IMT Alès):

- Edition en 2022, par le PnR des Causses du Quercy, d'une publication à laquelle l'association ALC a participé : « Guide technique d'extraction de lauzes calcaires en microcarrières » ;
- Action pilotée par l'IMT Mines Alès permettant d'établir un référencement cartographié des gisements possibles pour l'artisanat du bâti en pierre sèche et de la couverture en lauze à l'échelle de plusieurs départements du Massif Central, pour plusieurs matériaux (calcaire, schiste, phonolite);

- Action pilotée par l'IMT Mines Alès visant la réalisation d'un guide de bonnes pratiques pour l'exploitation d'une carrière artisanale. Cette action a permis d'intégrer l'ingénierie d'une formation technique destinée aux carriers artisanaux (ouvertures, législation...) et l'expérimentation d'un module de formation dispensé en novembre et décembre 2022 ;
- Etude des sites potentiels de gisement en lauzes calcaires sur le périmètre du PnR des Grands Causses. ALC a accompagné le travail de stage réalisé par Nathan Gheeraert (échanges sur la méthodologie, les ressources à mobiliser, participation des lauziers aux identifications et visites de sites potentiels).

Par ailleurs, un membre d'ALC a également envoyé un de ses salariés expérimenter le travail en carrière pendant deux mois, au sein des carrières de schiste de Lachamp. Ce salarié a retranscrit cette expérience sous la forme d'une interview écrite.

Toutes ces actions ont incité l'association à aller plus loin, et à mener en collaboration avec ABPS une action phare avec un groupe de travail pilote. Composé de plusieurs carriers artisanaux du Massif Central, d'artisans lauziers, de bâtisseurs en pierre sèche et d'un architecte, ce groupe a été animé avec l'accompagnement de l'IMT Alès. Le travail a été mené d'abord autour d'entretiens individuels en carrière, puis structuré par des réunions régulières couplées à des visites collectives en carrière (5 journées au total). Ce travail collectif a permis de poser les premiers constats, d'établir un état des lieux partagé et de mettre d'accord les acteurs sur les enjeux liés à l'approvisionnement. Au-delà, ce travail a permis de générer un collectif autour de valeurs communes, et ayant l'objectif de maintenir, développer et pérenniser cette typologie de carrières spécifique, que l'on peut nommer carrières artisanales et patrimoniales. Plusieurs objectifs sont ressortis de ce groupe de travail, et sont aujourd'hui inscrits dans le prochain programme de transition (de Laubapro vers Lauba'Eco) :

- Le premier objectif consiste à continuer le travail entrepris, à encourager la mise en réseau des acteurs de la ressource, à mettre en valeur et assurer la sauvegarde des carrières à travers la fédération et la valorisation des carrières de la filière via une charte collective et partagée et une entité juridique représentative.
- Le second objectif consiste à développer des outils numériques pour sauvegarder et transmettre les gestes professionnels en carrière à travers la création de capsules vidéo des gestes professionnels liés aux métiers de la filière (carriers phonolite, schiste, calcaire).

Ces deux objectifs s'inscrivent dans une logique plus globale portée par ALC et ABPS dans le cadre du prochain programme d'actions, et visant à structurer et pérenniser une filière artisanale, patrimoniale et locale regroupant les acteurs de la filière de l'amont vers l'aval (carriers, artisans lauziers et bâtisseurs, architectes et prescripteurs). Pour ce faire, des scenarii de structuration, de développement et d'autonomisation de cette filière seront imaginés au sein du prochain programme, ainsi qu'une stratégie de communication propre à la filière pierre artisanale afin de développer son attractivité en termes d'emplois et d'image.



CQP Couvreur Lauzier : formation à la carrière du Lauzas (janvier 2022)

### Une filière à bâtir : communication, promotion de la filière et développement du réseau



France 3 en tournage au centre de formation des CQP Couvreur Lauzier (mai 2022)

Le programme LAUBAPRO a permis à ALC d'affirmer davantage sa dimension nationale, de développer tous les outils nécessaires à une communication et une promotion efficaces, et de faire grossir les rangs des artisans membres de l'association.

En premier lieu, un travail juridique a été effectué sur les statuts, de manière à affirmer ce positionnement national (ALC est devenue l'association nationale des Artisans Lauziers Couvreurs).

La création d'une charte de qualité à signer par les membres adhérents est venue confirmer cette forte volonté d'œuvrer pour le maintien et le développement de la filière lauzes, et de perpétuer un travail de qualité et respectueux des

territoires et de l'environnement.

La création d'un nouveau logo et d'une charte graphique associée a permis d'asseoir encore plus le professionnalisme et la dimension nationale de l'association. Un nouveau site web a été développé avec cette nouvelle identité graphique, intégrant une présentation détaillée de l'association, de la filière lauzes, des formations proposées, et des professionnels adhérents à l'association.

En parallèle, plusieurs modes de communication ont été développés :

- Création d'une <u>newsletter</u> avec envoi régulier à une liste d'environ 900 contacts.
- Création d'une <u>chaîne youtube</u> avec partage de vidéos de promotion de l'association (<u>reportage du 19/20 de France 3</u>), de la filière (<u>vidéo de la renaissance de la carrière du</u> Cayrol), et des CQP (vidéos des examens expérimentaux des CQP calcaire et schiste).
- Développement de profils et pages sur les réseaux sociaux (<u>Instagram</u> et <u>Facebook</u>).
- Edition d'objets promotionnels (t-shirts, autocollants, signatures mails, cartes de visite) à destination des membres et salariés de l'association.
- Impression d'une plaquette de présentation des CQP Couvreur Lauzier.

L'association, durant les deux années du programme, a réussi à participer à divers événements malgré la crise COVID. Elle a partagé un stand avec les acteurs de la filière pierre sèche sur le salon Rocalia à Lyon, ainsi que sur le salon des métiers du bâtiment à Pamiers en Ariège, et aux journées du patrimoine à Villemagne l'Argentière dans l'Hérault.

L'équipe salariée accompagnée par les artisans membres est allée à la rencontre des

professionnels, des élus et des autres acteurs du patrimoine bâti afin de faire la promotion de la filière lauzes (dans le Cantal, le Lot, en Dordogne, en Aveyron, en Isère, en Ariège, dans l'Hérault, en Haute-Loire). ALC a également accueilli des délégations afin de présenter l'action de l'association et le centre de formation (CCCA-BTP et FFB-TP en juillet 2021, délégation du PnR des Pyrénées Catalanes en mai 2022).

De nombreux articles de presse et des reportages télévisés ont été diffusés durant les deux années (<u>cf. reportage de France 3 - 19/20</u> et <u>émission des racines et des ailes sur la Lozère</u>).



Conférence de présentation de la filière lauzes et des formations CQP (Dordogne, mai 2022)

## Préparation des règles professionnelles de la lauze



Le recouvrement des lauzes, enjeu central des règles professionnelles en voie d'émergence

La création des deux CQP Couvreur Lauzier a permis de concrétiser un long travail de concertation mené dès 2016, en vue de rédiger des supports pédagogiques partagés à l'échelle nationale, et de proposer des formations qualifiantes reconnues. Ce travail a également été mené dans l'objectif de servir de base à la rédaction des règles professionnelles de la profession. Le travail de préparation des règles professionnelles s'est donc poursuivi au cours du programme Laubapro avec l'objectif d'aboutir à terme à une reconnaissance de ce type de matériaux et de leurs spécificités de mise en œuvre par le système assurantiel. L'objectif est de déposer et faire reconnaître les règles professionnelles de la lauze par la Commission Prévention Produits (C2P) de l'Agence Qualité Construction (AQC) comme « techniques courantes » de la filière du Bâtiment et des travaux publics.

Demain, ces règles constitueront un cadre de référence pour les couvreurs, les maîtres d'œuvre et les assureurs pour les couvertures en lauzes naturelles. Elles renforceront la visibilité de ce mode de couverture auprès des donneurs d'ordres et contribueront à assainir le marché (malfaçons dues au fait d'une mauvaise connaissance du métier).

Au cours de l'année 2022, plusieurs réunions de travail et rencontres techniques au sein du centre de formation ont permis de constituer une équipe de travail pluridisciplinaire articulée autour de compétences

spécifiques et de définir une méthodologie de travail ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre du projet. En effet, le travail de rédaction des règles professionnelles doit être basé sur des expérimentations scientifiques pour attester la validité des règles édictées :

- ALC portera le projet en tant que maître d'ouvrage, et assurera la coordination générale, l'organisation logistique de la plateforme d'essais, la rédaction des règles professionnelles en concertation avec un groupe de professionnels, le dépôt et le suivi du dossier auprès de l'AQC, et le suivi des chantiers de référence après le dépôt et la validation des règles professionnelles.
- Yannick Igor Fogué Djombou, de la SCOP Mine de talents, assurera la coordination des travaux scientifiques, du stagiaire puis du doctorant, et la co-rédaction des règles professionnelles.
- Le laboratoire de Mécanique et Génie Civil (LMGC) / unité mixte de recherche du CNRS et de l'Université de Montpellier, mènera l'action de recherche scientifique visant à comprendre la relation entre le pureau (recouvrement longitudinal), le recouvrement latéral, la pente du toit, la longueur du rampant, la géologie (rugosité et forme) du matériau, et le type d'intempéries (orientation et intensité de la pluie/du vent dominant/de la neige) dans la stabilité et l'étanchéité d'un toit.

Un stagiaire sera embauché sur 6 mois durant l'année 2023, avec l'objectif d'initier les travaux scientifiques préliminaires à la rédaction des abaques de dimensionnement des couvertures en lauze, qui serviront de support à la rédaction des règles professionnelles. Ce travail permettra de définir le protocole scientifique de tests (dont paramètres de test et d'abaques), courant 2023.

A partir de 2024, un contrat de doctorant sera conclu sur 3 années (2024 à 2026) pour mener à bien l'ensemble des tests scientifiques au sein de la plateforme de tests à Mende et en laboratoire (plateforme d'essais « modélisée » à Alès ou Montpellier).

L'année 2023 permettra de concevoir (plans et chiffrage) les maquettes de test qui serviront aux essais scientifiques. Ces maquettes de test seront ensuite fabriquées courant 2024 et mises en place au sein d'une plateforme d'essais (au centre de formation d'ALC).



Maquette de toit destinée à recevoir des lauzes

#### <u>Divers</u>

Durant les deux années du programme LAUBAPRO, l'équipe salariée et les membres de l'association ont également consacré leur temps à la vie associative et à la recherche de financements (vie associative, gestion administrative et secrétariat, comptabilité, montage et suivi de dossiers de subvention), au suivi du programme LAUBAPRO (participation aux réunions, COTECH et COPIL LAUBAPRO), et à la préparation du futur programme de transition « de Laubrapo vers Lauba-Eco » (montage du projet et des actions, budgétisation, dépôt du dossier auprès des financeurs).

#### Livrables

### Formation et qualification

Certificats de qualification professionnelle (CQP) Couvreur Lauzier Calcaire et Schiste :

- Reconnaissance par les CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics : <u>CQP</u> <u>Couvreur Lauzier Schiste</u> / <u>CQP Couvreur Lauzier Calcaire</u>
- Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation : <u>CQP Couvreur Lauzier</u> <u>Schiste / CQP Couvreur Lauzier Calcaire</u>

### Parcours de formation permettant de passer les CQP Couvreur Lauzier :

- Fiche de formation professionnelle continue du CQP Couvreur Lauzier Calcaire
- Fiche de formation professionnelle continue du CQP Couvreur Lauzier Schiste

<u>Création d'un premier groupe de travail autour de la lauze de phonolite</u>, avec l'objectif de relancer la filière et d'intégrer le savoir-faire spécifique de cette lauze au référentiel de formation et d'évaluation du COP Couvreur Lauzier Schiste.

Compte-rendu de la dernière réunion de travail

#### Ressource et approvisionnement en lauzes

- « Guide technique d'extraction de lauzes calcaires en micro-carrières » édité en 2002 par le PnR des Causses du Quercy.
- Fiche « retour d'expérience » d'un couvreur lauzier sur son travail en carrière pendant deux mois, au sein des carrières de Lachamp : à télécharger sur le site internet d'ALC.
- Référencement cartographié des gisements possibles pour l'artisanat du bâti en pierre sèche et de la couverture en lauze à l'échelle de plusieurs départements du Massif Central, pour plusieurs matériaux (calcaire, schiste, phonolite) : cf. bilan de l'IMT Mines Alès et ses livrables associés.
- Modules de formation expérimentaux destinés à l'exploitation d'une carrière artisanale : cf. bilan de l'IMT Mines Alès et ses livrables associés.
- Etude des sites potentiels de gisement en lauzes calcaires sur le périmètre du PnR des Grands Causses travail de stage réalisé par Nathan Gheeraert : cf. bilan du PnR des Grands Causses et ses livrables associés.

# Communication, promotion de la filière et développement du réseau

- Charte de la nouvelle identité graphique de l'association nationale des Artisans Lauziers Couvreurs.
- Nouveau site web de l'association nationale des Artisans Lauziers Couvreurs
- Newsletters envoyées entre 2021 et 2023 à près de 900 contacts : newsletter n°1, newsletter n°2, newsletter n°3, newsletter n°4.
- > Chaîne youtube de l'association nationale des Artisans Lauziers Couvreurs
- Page Instagram de l'association nationale des Artisans Lauziers Couvreurs
- Page Facebook de l'association nationale des Artisans Lauziers Couvreurs
- Plaquette de présentation des CQP Couvreur Lauzier

#### Règles professionnelles de la lauze

- Méthodologie de travail envisagée pour la rédaction des règles professionnelles (2023 à 2026)
- Offre de stage de Master en mécanique et génie civil : étude expérimentale en laboratoire de la stabilité et de l'étanchéité d'une toiture en lauze.

### **Divers**

- Nouveaux statuts de l'association ALC adoptés en juillet 2021.
- Charte de qualité de l'association, signée par tous les membres.
- Programme d'actions visant à structurer et pérenniser une filière artisanale, patrimoniale et locale regroupant les acteurs de la filière de l'amont vers l'aval (carriers, artisans lauziers et bâtisseurs, architectes et prescripteurs).

#### **Bilan financier**

Transmettre le bilan financier de votre action et le calendrier des paiements (dépenses et recettes de l'action)

Cf. tableur Excel